



DOSSIER DE PRESSE

VŒUX DE CHRISTOPHE BECHU AUX ANGEVINS

6 JANVIER 2025

Sécurité, Mobilité, Citoyenneté



angers loire
métropole
communauté urbaine



ÉDITO

Sécurité. Mobilité. Citoyenneté



« En septembre 2024, j'ai été réélu Maire d'Angers, succédant à Jean-Marc VERCHERE, maire depuis 2022. Je veux saluer sa détermination et son engagement. Je veux aussi redire ma joie de revenir auprès des Angevins après avoir été ministre pendant deux ans.

Cette année, de nombreux projets ont été livrés, de nombreux chantiers se sont terminés. Notre cadre de vie se transforme et la Ville s'apaise. Nous continuons à gagner des habitants tout en conservant notre qualité de vie et notre objectif de rester une ville à taille humaine. Nous sommes 157 555 Angevins au 1^{er} janvier 2025, nous étions 147 571 au 1^{er} janvier 2014.

Soyez certains qu'Angers restera « la ville de tous les instants », à vos côtés quels que soient votre âge, votre profession, vos passions, vos envies, votre quartier. Avec l'équipe municipale et les élus d'Angers Loire Métropole, nous poursuivons notre engagement pour améliorer votre quotidien. 2025 n'est pas une année de bilan, c'est une année de défis.

En 2025, je vous annonce que nous allons renforcer notre action dans 3 domaines.

Nous agissons pour renforcer notre protection. La sécurité est un droit pour tous. Le droit à la tranquillité, à vivre une vie paisible, quel que soit le quartier où l'on habite, est primordial. Nous irons plus loin pour protéger les Angevins : en augmentant le nombre de policiers municipaux, en ouvrant une réflexion sur l'armement de la police municipale et en installant les équipes dans un nouvel hôtel de police municipale.

Nous agissons pour faciliter nos déplacements en vélo. Le vélo est au cœur de nos déplacements. Nous allons doubler les investissements d'Angers Loire Métropole consacrés au vélo, construire de nouvelles pistes cyclables et lancer notre « marque vélo » pour rendre nos parcours plus lisibles et faciliter la pratique du vélo.

Nous agissons aussi pour encourager plus de citoyenneté. Angers est une ville qui se vit. Une ville à taille humaine, partagée en commun par tous ceux qui y vivent et s'y sentent chez eux. La journée citoyenne sera rétablie pour son dixième anniversaire et pleinement consacrée à des actions de solidarité.

Sécurité, mobilité, citoyenneté. Les Angevins nous ont exprimé des attentes fortes dans ces domaines, ce sont donc nos trois champs d'action prioritaires pour 2025. Vous trouverez dans ces pages le détail des premières mesures concrètes que nous allons déployer dès ces prochaines semaines.

2025 promet d'être une belle année pour Angers. Je vous souhaite de pouvoir profiter de notre Ville, de ses jardins, de ses parcs, de ses commerces, des bords de Maine, de ses musées, de son patrimoine, de sa vitalité économique. Je vous souhaite d'être heureux à Angers !

Très belle année 2025 à tous les Angevins. »

CHRISTOPHE BECHU

Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire Métropole

SOMMAIRE

Sécurité, Mobilité, Citoyenneté

Édito	03
Sécurité	06
Mobilité	10
Citoyenneté	14
Les grandes dates de l'année 2025	18

SÉCURITÉ



Garantir
aux Angevins le droit
à une vie paisible.

« Angers est une ville à taille humaine, sûre et dans laquelle il fait bon vivre. Pourtant, comme d'autres villes de taille similaire, nous constatons une recrudescence des incivilités et une augmentation de la délinquance. Face à cela, nous allons donc durcir notre réponse ».

CHRISTOPHE BECHU

SÉCURITÉ

Depuis 2014, les moyens d'action de la police municipale ont été renforcés pour qu'elle soit davantage équipée pour faire face à de nouvelles situations. Le nombre de policiers municipaux a augmenté : de 53 agents en 2014 à 68 en 2024 (+30% en 10 ans). En 2015, une équipe de nuit a été installée, puis une seconde en 2021. L'équipement des policiers municipaux a été continuellement renforcé en 10 ans : les agents ont été dotés en pistolets à impulsion électrique en 2015 et leur sécurité a été considérablement renforcée en 2021 : LBD, casques, boucliers. En parallèle, la Ville a accéléré le déploiement de la vidéoprotection, passant de 24 caméras seulement en 2014 à 251 aujourd'hui.

Nous voulons protéger les Angevins et réduire drastiquement les faits d'insécurité et de délinquance. Chaque Angevin doit pouvoir se sentir en sécurité dans la Ville, de jour comme de nuit, sur le chemin de son travail vers son domicile comme dans ses sorties en soirée. Dans le prolongement des actions réalisées pour soutenir la police municipale, la Ville va prendre de nouvelles décisions, au service de la protection des habitants.

+227

caméras en 10 ans

1500 m²

de superficie dédiés
à la police municipale
dans un nouvel hôtel
de police municipale

1 Augmentation des effectifs de la police municipale

Les effectifs de la police municipale vont être renforcés. Ces agents seront déployés prioritairement sur le terrain, en appui aux équipes déjà engagées dans la Ville. La police municipale angevine comptera donc plus d'agents pour intervenir directement pour protéger les Angevins, sanctionner le stationnement abusif ou gênant, apaiser la ville.

2 Armement de la police municipale

La délinquance a évolué à Angers. Les faits violents augmentent. Comme d'autres villes, Angers va engager une réflexion ouverte sur la question de l'armement de sa police municipale. Les policiers municipaux sont en première ligne face à des situations de violence. Nous voulons donner plus de moyens à la police pour garantir l'ordre public et rassurer les Angevins, l'armement peut être une solution. Un débat se tiendra, impliquant le conseil municipal, les représentants de la police municipale et les organisations syndicales. Une réponse sera apportée en 2025.

3 Emménagement de la Police municipale dans un nouvel hôtel de police municipale

La Banque de France d'Angers a quitté le lieu historique qu'elle occupait place Pierre-Mendès-France pour se rapprocher de la Gare. La Ville va acquérir ce bâtiment pour y accueillir la police municipale et le Centre de supervision urbain (CSU), actuellement installés dans deux endroits distincts rue Chevreul. Ce déménagement permettra à la police municipale de s'installer dans des locaux plus grands, plus fonctionnels et équipés de pièces plus sécurisées. Le site de la Banque de France est un lieu optimal et opérationnel, ultra-sécurisé, en centralité, visible et affirmé auprès des Angevins.

MOBILITÉ

*Aller plus loin et plus vite
pour faciliter la pratique
du vélo.*

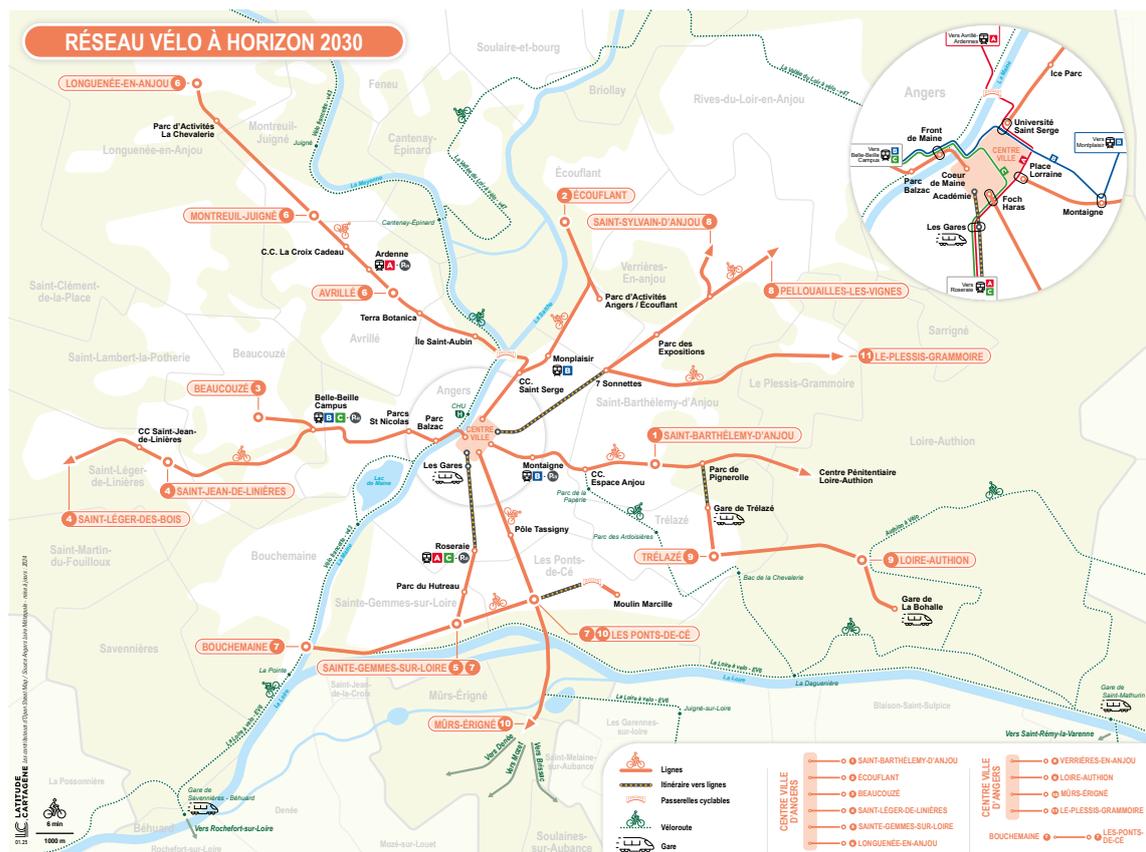
« Cinq ans après la mise en place du Plan Vélo, 68% des répondants d'une enquête¹ se disent satisfaits des conditions de pratique du vélo sur le territoire d'Angers Loire Métropole, 70% estiment que les conditions de pratique du vélo se sont améliorées au cours des cinq dernières années et 62% se sentent en sécurité pour circuler à vélo sur le territoire¹. Notre objectif : garantir un niveau de satisfaction encore plus élevé pour conforter la pratique du vélo et initier de nouveaux adeptes ! ».

CHRISTOPHE BECHU

¹Enquête menée en novembre 2023 auprès de 2 800 bénéficiaires de l'aide à l'achat de vélos.

En l'espace de quelques années, Angers Loire Métropole a considérablement augmenté son réseau cyclable, passant de 511 kilomètres en 2019 à 636 kilomètres en 2024, soit une augmentation de 24 %. Ce réseau comprend 230 kilomètres en sites partagés et 406 kilomètres de voies dédiées (pistes cyclables et voies vertes).

Nous allons aller plus loin pour que la pratique du vélo, bonne pour l'écologie, pour la santé et pour le pouvoir d'achat, soit plus accessible. Nous avons entendu les attentes des cyclistes : ils demandent des pistes cyclables plus nombreuses, plus sûres, des infrastructures pour pouvoir stationner leurs vélos et une meilleure lisibilité sur les parcours. Nous accompagnerons ces attentes pour qu'Angers devienne « plus cyclable » encore. 2025 sera une grande année pour le vélo !



Cartographie des axes cyclables existants ou réalisés à horizon 2030.

+6M€

consacrés à de nouveaux investissements pour le vélo en 2025

+40 km

d'itinéraires cyclables supplémentaires

1

nouvelle marque annoncée au printemps

1 Doublement des investissements consacrés au vélo de 3 à 6 millions d'€

6 millions d'euros seront consacrés à la politique vélo en 2025 (c'était 3 millions d'euros par an auparavant) et cet investissement sera reconduit en 2026. Il permettra notamment de développer de nouveaux axes cyclables.

2 Développement de 7 itinéraires cyclables en 2025

Sept axes cyclables vont être livrés en 2025, ce qui correspond à 16 kilomètres de nouvelles voies cyclables. D'autres axes seront développés à partir de 2026. C'est un investissement sans précédent en faveur du vélo sur le territoire de la communauté urbaine. Au total, en 2030, l'agglomération comptera 11 itinéraires cyclables.

3 Lancement de la marque vélo du territoire

Pour faciliter l'appropriation des parcours par les cyclistes et encourager la pratique du vélo, en 2025, Angers Loire Métropole se dotera d'une identité forte sur le vélo. Le nom de cette nouvelle marque sera annoncé au printemps et décliné dans l'identité graphique des parcours sur le territoire des 28 communes. Des panneaux, de nouvelles infrastructures et du marquage au sol baliseront les pistes cyclables. Une signalétique avec des indications plus régulières des temps de trajet et des distances sera matérialisée sur l'ensemble des voies cyclables. Chacune aura désormais son identité, grâce à une couleur identifiable et... un nom ! Ce nouveau réseau cyclable sera inauguré au printemps.

CITOYENNETÉ

*Vivre ensemble,
tout simplement.*



« Angers, c'est d'abord et avant tout les Angevins. Ensemble, nous partageons plus qu'une ville, nous avons en commun de fortes valeurs de solidarité, d'entraide et de vivre-ensemble. En somme, nous partageons une vision ouverte de la citoyenneté, tournée vers les autres et vers l'avenir ».

CHRISTOPHE BECHU

La Ville d'Angers soutient les associations qui dynamisent notre Ville et proposent aux Angevins des activités variées, un soutien, des connaissances nouvelles. Plus de 2000 associations sont recensées à Angers, près de 500 d'entre elles sont hébergées dans les locaux de la collectivité. En 2024, la Ville et le CCAS ont consacré plus de 40 millions d'euros pour accompagner les associations culturelles, sportives, solidaires.

Dans un monde de plus en plus instable, où le contexte politique et géopolitique peut susciter quelques inquiétudes chez nos concitoyens, il est bon de renforcer les liens qui nous unissent. La citoyenneté, sous toutes ses formes, sera à l'honneur en 2025. Le lien entre la Ville et les Angevins sera continuellement renforcé, notamment grâce aux nombreuses rencontres organisées pour recueillir les attentes des habitants, dans tous les quartiers.

Le retour de la Journée citoyenne le 25 mai

La première édition de la Journée citoyenne s'est tenue en 2015, il y a dix ans. Les Angevines et les Angevins de toute génération étaient invités à « donner » une journée à la Ville, pour réaliser ensemble des actions concrètes pour le bien commun. Plusieurs éditions ont été organisées, de 2016 à 2019. En 2025, la Journée citoyenne est de retour, le 25 mai, avec un nouveau format, tourné vers les solidarités.

Le calendrier de proximité du Maire, au plus près des Angevins

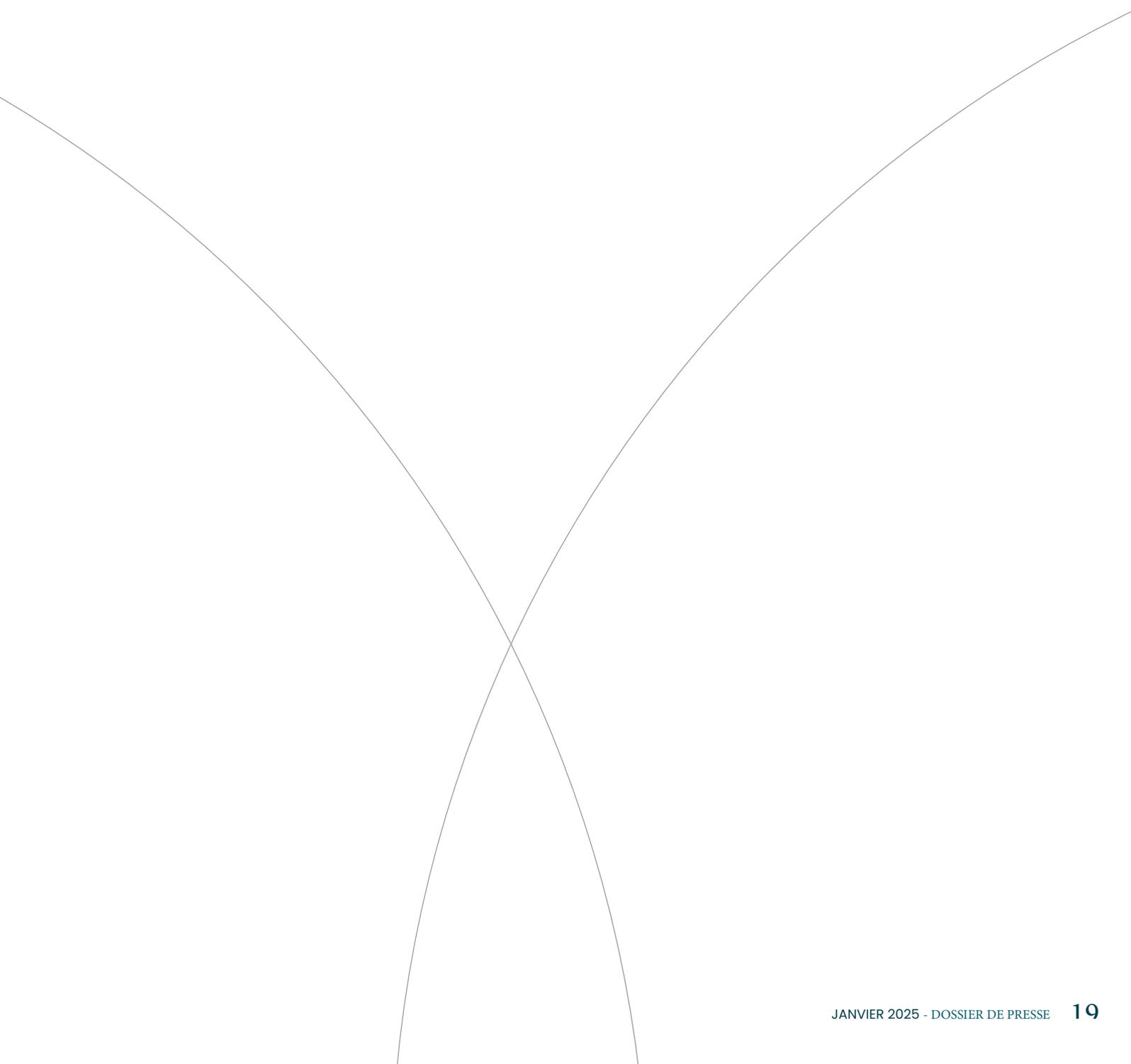
Le Maire dédiera un temps pour chacun des quartiers de la Ville, à l'occasion de « journées de quartiers ». Ces journées permettront au Maire d'aller à la rencontre des habitants du quartier, des associations, des commerces, des entreprises et de tous ceux qui font la vie des quartiers angevins. Elles se clôtureront par une réunion publique du Maire et de l'équipe municipale. En parallèle, le Maire tiendra plusieurs permanences dites « sans rendez-vous », pour que chaque Angevin puisse venir échanger avec lui.

À VOTRE RENCONTRE : LES DATES CLEFS DE JANVIER À MARS

JANVIER	samedi 18 janvier 2025	Permanence sans rendez-vous	Saint-Serge (Maison de quartier Le quart'ney)
	jeudi 23 janvier 2025	Journée de quartier - Réunion publique	Justices/Madeleine/Saint-Léonard (Maison de quartier Le Trois-Mats)
	jeudi 30 janvier 2025	Journée de quartier - Réunion publique	Ney/Saint-Serge/Chalouère (Maison de quartier Le Quart'ney)
MARS	jeudi 13 mars 2025	Journée de quartier - Réunion publique	Belle-Beille (Maison de quartier Jacques Tati)
	samedi 15 mars 2025	Permanence sans rendez-vous	La Roseraie (Centre Jean-Vilar ou nouveau relais-mairie)
	jeudi 27 mars 2025	Journée de quartier - Réunion publique	Centre-Ville (lieu à définir)

LES GRANDES DATES DE L'ANNÉE 2025 À ANGERS

Janvier		Juillet	
Cérémonie des vœux aux Angevins et aux personnels	06/01 - 07/01	TEMPO RIVES	
Premiers Plans	18/01 au 26/01	Cinéma Plein Air	
Nuit de la lecture	25/01	Tour de France féminin étape 3	28/07
Février		Août	
Commémoration des 30 ans de la crue de 1995	01/02	TEMPO RIVES	
Salon Angers Degust Loire	03/02 au 04/02	Septembre	
Food'Angers	31/01 au 09/02	Accroche-cœurs	12/09 au 14/09
Made in Angers	10/02 au 7/03	Octobre	
Mars		2 jours en jeux	3/10 au 5/10
Printemps des poètes	8/03 au 14/03	6 ^{ème} édition du Trail de l'Apocalypse	
Journée Jobs d'été	23/03	Novembre	
Avril		51 ^{ème} édition du Cross du Courrier	11/11
Z'éclectiques - Collection Printemps	03/04 au 05/04	Soleils d'Hiver	
Foire d'Angers	24/04 au 28/04	Foire Saint-Martin	
Festival ImaJn'ère	26/04 - 27/04	Décembre	
Campagne de vote Budget Participatif 2024-2025	24/04 au 25/05	Festival Angers BD	6/12 - 7/12
Juin		Soleils d'Hiver	
13 ^{ème} édition de Tout Angers Bouge	1/06		
Fête de la Musique	21/06		
Festival d'Anjou	26/06		
Fête du port			
Levitation	27/06 - 28/06		



Service des Relations Presse Ville d'Angers – Angers Loire Métropole
02 41 05 47 21 – relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr>